

A CONTRACT LAWYER'S FIELD NOTES ON THE NEGOTIATION OF DIGITAL PRIVACY AND DATA SECURITY TERMS

You'll often have to layer contracts together for multi-vendor systems

Communications platforms and systems are typically composed of constellations of products and services, provided by different vendors. That arrangement creates some problems for the contracts lawyer.

In the multi-vendor context, contracts can only help create meaningful standards for data handling if you achieve two goals:

- (i) get all the vendors on board with materially the same set of standards, and
- (ii) (ii) define the vendors' respective responsibilities so that you have a fighting chance of pinning any foreseeable data-related mishap on somebody in particular.

Specific products and services are likely to have been included in the project because they offer unique capabilities. But those capabilities may be hard-wired to data handling techniques or standards that don't fit the standards you are trying to build across the project.

If you spot this early enough in the process, it may be possible to swap out a product or strategy; if not, then you may be stuck trying to limit the potential damage.

There may be some vendors who don't realize that their own products are themselves composite in nature. For example, a vendor may tell you in good faith that it doesn't use any subcontractors. But when pressed to describe exactly where it stores high volumes of customer data, it may reveal that it uses an external cloud storage facility for that purpose.

The vendor may simply think of that as a tool, but from your perspective, if that cloud provider is not part of the data security program for your client's project, then you have not accomplished your goal.

And don't forget to ask how the vendor moves data to and from that cloud provider.

NEGOCIATION DES CONDITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES DONNEES ET A LA VIE PRIVEE NUMERIQUE : OBSERVATIONS D'UN AVOCAT SPECIALISE DANS LES CONTRATS

Vous devrez souvent créer un contrat unique réunissant plusieurs « couches » pour les systèmes multivendeurs

Les plateformes et systèmes de communication se composent habituellement de myriades de produits et services, fournis par des vendeurs différents. Cet arrangement crée certains problèmes pour l'avocat spécialisé dans les contrats.

Dans le contexte des systèmes multivendeurs, les contrats ne peuvent aider à créer des normes sérieuses en matière de gestion des données que si vous atteignez deux objectifs :

- (i) mettre tous les vendeurs d'accord sur le même ensemble de normes ou presque, et
- (ii) (ii) définir les responsabilités respectives des vendeurs afin de vous donner des chances d'identifier précisément le responsable de tout incident prévisible lié aux données.

Des produits et services spécifiques sont susceptibles d'avoir été inclus dans le projet en raison des capacités uniques qu'ils offrent. Mais ces capacités peuvent être solidement ancrées dans des normes ou techniques de gestion des données qui ne correspondent pas aux normes que vous essayez d'instaurer dans l'ensemble du projet.

Si vous vous en rendez compte assez tôt, il peut être possible d'échanger un produit ou une stratégie contre un(e) autre ; sinon, vous risquez d'être coincé avec pour seule solution d'essayer de limiter les dégâts potentiels.

Il arrive que certains vendeurs ne réalisent pas que leurs propres produits sont eux-mêmes de nature composite. Par exemple, un vendeur peut vous dire de bonne foi qu'il ne fait appel à aucun sous-traitant, mais si vous lui demandez précisément à quel endroit il stocke de grands volumes de données client, il peut révéler qu'il utilise un service externe de stockage dématérialisé à ces fins.

Le vendeur peut considérer cela comme un simple outil, mais de votre point de vue, si ce prestataire de stockage dématérialisé ne participe pas au programme de sécurité des données du projet de votre client, vous n'avez pas atteint votre objectif.

Et n'oubliez pas de demander comment le vendeur transfère et récupère les données auprès de ce prestataire de stockage dématérialisé.